

CHEZ NOS VOISINS

ISÈRE | Le socialiste isérois Olivier Véran a rendu un rapport à la ministre de la Santé, Marisol Touraine

« Ce qu'on préconise pour la tarification des hôpitaux... »

L'ancien député isérois Olivier Véran (PS), qui avait été rapporteur de la Mission sur l'évolution du modèle de financement des établissements de santé, a remis un rapport d'étape à la ministre Marisol Touraine. Il nous expose ses conclusions après six mois d'enquête et d'auditions à travers la France.

→ Quelle a été la mission d'évaluation qui vous a été confiée par la ministre ?

« Il y a déjà dix ans, la France mettait en place la tarification à l'activité (T2A) pour les établissements de santé. Il était temps de l'évaluer, avant la présentation, en octobre prochain, du budget de la Sécu, sachant que les dotations aux hôpitaux représentent quand même plus de 90 milliards d'euros. Marisol Touraine souhaitait également avoir un point précis sur la situation des hôpitaux de proximité, qui sont essentiels pour de nombreux territoires, mais dont les personnels vivent toujours sous la pression budgétaire et donc dans l'angoisse d'une fermeture. »

→ La T2A est souvent décriée, montrée du doigt comme la cause du malaise actuel des personnels hospitaliers...

« Ce système qui, à l'époque, avait été imaginé pour dynamiser les établissements publics, a incontestablement marché. Il a eu des effets très positifs, entraînant notamment la modernisation de nombreuses structures, instaurant une égalité de traitement entre celles de même statut. Mais on s'est vite aperçu qu'il avait aussi quelques

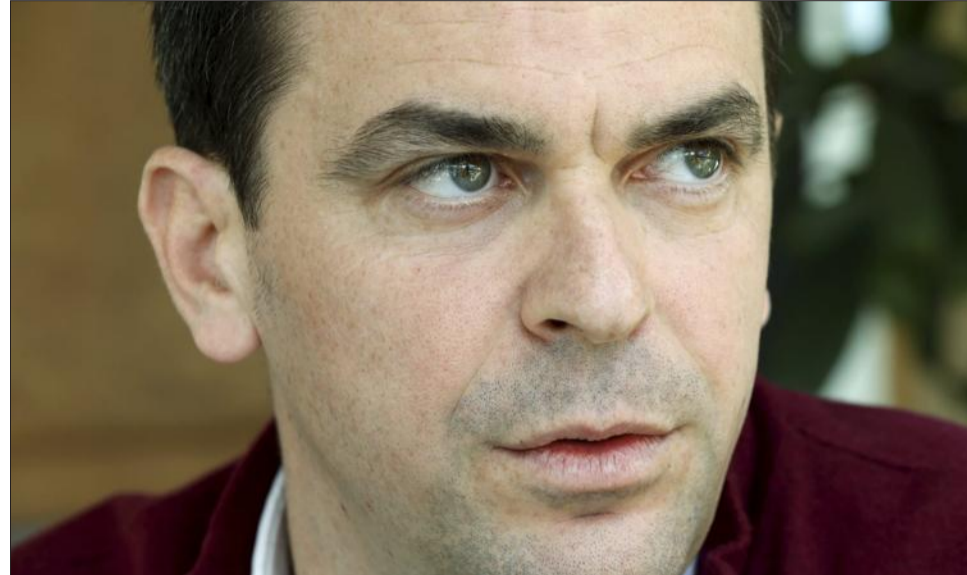
effets pervers. La T2A a généré en effet une sorte de course à l'activité, puisque plus un service produisait d'actes, plus il avait de l'argent. Une politique du chiffre qui ne correspondait pas du tout aux valeurs de l'hôpital public ! Les équipes médicales ont très mal vécu le fait qu'on leur parle de parts de marché... »

→ Sans compter qu'en dix ans, la situation économique a changé en raison de la crise, et qu'il a fallu resserrer les budgets...

« C'est là que le deuxième effet de la T2A s'est produit. Il a fallu baisser la tarification de certains actes pour pouvoir entrer dans les enveloppes budgétaires, sans toutefois baisser leur nombre car il y avait alors le risque de perdre des dotations et donc du personnel. Vous imaginez la pression subie par les chefs d'établissement ou de service... »

→ Donc, il faut sortir de la T2A ? C'est ce que vous préconisez dans votre rapport ?

« J'ai réuni des collectifs de médecins, un comité d'experts, et on a établi ensemble un diagnostic après six mois d'auditions et de visites de centres. Et on est tombé d'accord : non, la solution n'est pas de sortir du tout de la T2A car



« Il a fallu trouver une troisième voie, moins tranchée, plus diversifiée. » Photo Le DLF/Lisa MARCELJA

personne ne souhaite revenir au système antérieur de la dotation globale. Mais personne ne se satisfait non plus du système actuel, personne ne veut le conserver en l'état. Donc, il a fallu trouver une troisième voie, moins tranchée, plus diversifiée. »

→ Qui est ?

« Pour les hôpitaux de proximité, structures à protéger, nous préconisons, par exemple, de sortir de la T2A, avec un système de dotations fixes à 90%, les 10% restants seraient modulables à l'activité pour garder un certain dynamisme. Même chose pour les services de réanimation ou de soins critiques, qui se doivent d'avoir des lits ouverts et donc le personnel qui va avec, par régle-

mentation, même s'ils ne sont pas pleins. On prévoit pour eux un taux fixe pour les lits nécessaires, et une part modulable. Pour le traitement des maladies chroniques, qui de-

mandent du temps et de l'adaptation, on envisage des forfaits et des financements pour des vrais parcours de soins. »

Recueilli par Ève MOULINIER

Et si l'avis des patients comptait ?

→ Vous avez aussi une idée vraiment innovante, celle de lier une part de la dotation à la satisfaction de l'utilisateur...

« Aujourd'hui, on ne prend pas assez en compte la qualité des soins dans l'attribution de dotations. Je propose un système qui n'est pas fait pour punir ou juger, mais bien pour améliorer la

qualité, et qui a déjà été mis en place dans des pays anglo-saxons en toute transparence. On se servirait d'indicateurs sur les résultats, mais aussi sur la satisfaction des usagers et du personnel. On pourrait ainsi plus facilement cerner les difficultés et donc apporter des solutions. »

« Trop de patients se rendent aux urgences »



Olivier Véran propose la création d'un forfait de réorientation dont une partie serait reversée à l'hôpital. Photo Le DL/Christophe AGOSTINIS

Olivier Véran n'est pas seulement un politique, il est aussi neurologue au CHU de Grenoble, donc il connaît bien le problème de la saturation des services d'urgence. Il nous explique les solutions qu'il préconise dans son rapport pour améliorer la situation. « On le sait tous, il y a trop de patients qui se rendent aux urgences alors qu'ils n'ont rien de grave. Résultat : les services sont souvent débordés et les personnels sous pression constante. »

Mais pourquoi ne refusent-ils pas du monde ? « Comme un forfait se déclenche dès qu'un malade arrive, les équipes ne sont pas incitées à réorien-

ter les patients légers vers des structures adéquates, comme les maisons médicales, car plus les établissements réorientent les patients vers d'autres structures, plus ils perdent d'argent, vu qu'ils ne conservent que les cas les plus graves qui leur coûtent le plus cher. »

Pour lui, il est donc urgent... de changer le mode de financement des urgences. Dans son rapport, il propose la création d'un forfait de réorientation dont une partie serait reversée à l'hôpital. « Le personnel serait moins débordé, la qualité de soins s'en ressentirait et des économies seraient réalisées. »

Èv.M.

SAVOIE/PIÉMONT | "Liste blanche" Lyon-Turin : les règles anti-mafia adoptées



Sur l'ensemble du chantier, en France (ici à Saint-Martin-la-Porte) comme en Italie, des règles similaires s'appliquent. Photo Le DLF/T.

C'était le dernier point à régler avant de soumettre au Parlement la ratification du traité de Paris du 24 février 2015, et du protocole additionnel signé à Venise le 8 mars. La commission intergouvernementale pour le Lyon-Turin a adopté mardi le dispositif destiné à contrer les tentatives d'infiltration mafieuse.

Pour la première fois en Europe, les mêmes règles seront appliquées en France et en Italie. Elles sont issues du droit italien, très sourcilieux. Les entreprises qui souhaitent obtenir des marchés, et celles qui en sont déjà titulaires, y compris les sous-traitants, devront obtenir leur inscription sur une "liste blanche", valable 12 mois. Il faudra ensuite la renouveler. Les contrats passés par Tunnel eurapien Lyon-Turin et une entreprise seront vérifiés par une structure binationale co-présidée par le préfet de Turin et un préfet français. Les ad-

ministrations françaises et italiennes pourront mener des inspections conjointes partout, et appliqueront les mêmes règles. Les pénalités pour non-respect des prescriptions des appels d'offres seront réinvesties dans des initiatives pour améliorer la sécurité des chantiers.

En Italie, l'application des dispositions anti-mafia a déjà permis d'interdire à quelques entreprises de répondre à des appels d'offres. Quant à la ratification des traités, l'Europe a fixé la fin de 2016 comme limite.

F.T.

L'INFO EN +

UN "NO TAV" CONDAMNÉ
Alberto Perino, opposant au Lyon-Turin, a écoppé de 9 mois de prison pour violence sur un carabinier, lors d'une manifestation en gare de Condove en 2010. En défense, il assurait qu'il se trouvait là par hasard, pour prendre le train.

SAVOIE | Ce remix de discours d'hommes politiques compile des millions de vues sur internet

Rap du clash Dord/Cazeneuve : l'histoire d'un buzz

Dominique Dord et Bernard Cazeneuve en clash façon Booba et La Fouine. L'Assemblée nationale en arène d'une battle hip-hop. Une instru rap entraînant. Des punchlines à tout va. Un titre qui claque : "C'est pas de votre faute". Voici les ingrédients d'une vidéo qui n'en finit plus de faire le buzz. Un million de vues sur YouTube, et des scores fleuves sur les sites qui l'ont reprise.

L'œuvre est signée Khaled Freak. Un technicien réseau de 34 ans, vivant à La Ciotat, et DJ producteur à ses heures perdues. En mai 2015, il se lance dans le remix de vidéos pour « attirer l'attention et divertir ». Son concept : "mélodiser" des voix et en faire des chansons.

■ « Il m'a vendu du rêve »

Sur les conseils d'amis, il décide de "s'attaquer" aux politiques. Un soir, il tombe sur un extrait des "Questions au gouvernement" diffusé sur France 3 le 23 avril 2013. Il met aux prises Dominique Dord, le député-maire d'Aix-les-Bains, et Bernard Cazeneuve, alors ministre du Budget. Une pépite. « J'avais tout ce que je recherche : des voix qui portent, une scène de vie, du mouvement. Mais surtout un personnage, Dominique Dord. »

Au-delà de toutes considérations politiques, le député de la Savoie enflamme l'esprit de Khaled. « Il m'a vendu du rêve. Un discours construit, poétique. Une gestuelle. Et bel homme.



Khaled Freak est l'auteur de ce remix rap mettant aux prises Bernard Cazeneuve et Dominique Dord vu des millions de fois sur le net. Le DJ l'assure : « C'est la vidéo originelle qui fait tout. » Capture d'écran

C'est un artiste dans une salle de spectacles. » Il n'en fera pas les yeux de la nuit, imaginant comment faire fructifier au mieux sa trouvaille. Vingt heures de travail plus tard, le remix "C'est pas de votre faute" naît. Le résultat est savoureux. Il poste sa vidéo le 2 janvier dernier. Et puis... Et puis pas grand-chose. 400 vues par jour. Une brouille. Mais en février un internaute la relaie sur son réseau social. Certains médias s'en font l'écho. L'explosion. « Je passe à 18 000 vues par jour. » Et elle ne cesse de faire le tour du net. Le 19 mai, "Les Inconnus" la

lancent sur leur Facebook. Plus 5,5 millions de clics.

« Elle donne un côté sympathique aux hommes politiques »

Alors caricature du discours politique ou hommage ? Le rôle principal est partagé. « Je pense qu'il faut la prendre comme elle vient. Oui, on a envie d'être pris au sérieux mais c'est vrai que la vidéo tourne en dérision. En même temps, elle donne un côté sympathique aux hommes politiques qui souffrent d'une image un peu détestable. »

La veine de comédien,

soulignée par Khaled Freak, Dominique Dord ne la renie pas. Et ça n'étonnera pas les personnes qui ont l'habitude de le côtoyer. « La prise de parole, ce n'est pas ce que je déteste le plus. Dans mes textes, je cherche de la musicalité, un refrain, un peu d'ironie. Un beau discours, c'est souvent un bon moment. »

Finalement, ces deux-là avaient les cartes en main pour cette collaboration virtuelle. Mais pour le DJ, « c'est la vidéo originelle qui fait tout. Je ne referai jamais un tel buzz avec une autre ». Il a bien tenté pourtant. Avec un échange entre Do-



minique Dord, (tiens, tiens...) et le Premier ministre Manuel Valls. Ça n'a pas pris. Mais, évidemment, il surveille de près les faits et gestes de son acteur fétiche. « Je me suis même abonné à sa page Facebook. »

Clément DEBIOLLES



Retrouvez la vidéo sur ledauphine.com